

Réf: Dossier 319172

Avis de constitution

SOCIETE « SUPERETTE GUEANONH »

Siège ABIDJAN COCODY RIVERA3/ABATTA VILLAGE
EN FACE DE L'EGLISE CATHOLIQUE NOTRE DAME DE
LOURDES NON LOIN DE LA DIRECTION DES IMPOTS
D'ABATTA, Lot 22, Ilot 712

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPERETTE GUEANONH »

Objet : Commerce générale ; Achat et vente de divers marchandises, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susceptibles d'en faciliter la réalisation.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise de participation dans toutes société existante ou devant être créée.

- et généralement, toute opération financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières, se rattachant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVERA3/ABATTA VILLAGE
EN FACE DE L'EGLISE CATHOLIQUE NOTRE DAME DE
LOURDES NON LOIN DE LA DIRECTION DES IMPOTS

D'ABATTA, Lot 22, Ilot 712

Dirigeant(s) Mme ZOUZOUA DJEGBA DENISE (GÉRANT), M
GOUGNAN MONNEMON JEAN NOEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02932 du 19/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36321/GTCA/RC/2024 du 19/06/2024

